

AVIS DE CONVOCATION 2019

Trois-Rivières, le 24 janvier 2019

À tous les membres de la Relève agricole de la Mauricie (RAM)

AVIS DE CONVOCATION — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT (AGA)

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, vous êtes convoqués à l'AGA de la Relève agricole de la Mauricie qui se tiendra à la date, l'heure et l'endroit suivants :

DATE : Samedi 2 février 2019

HEURE : À compter de 9 h 30 (Inscription et brunch)
L'AGA débutera à 11 h

ENDROIT : Café La Bezotte
601, boulevard Sainte-Anne, Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Tél. : 819 721-0118

Cette année encore, votre conseil d'administration vous propose une formule brunch avant le début de l'Assemblée. Pour les membres, les frais du repas seront assumés par le syndicat. Les représentants de la Relève agricole du Québec seront sur place pour discuter des dossiers de l'heure en agriculture.

Notez que des modifications aux règlements généraux de la Relève agricole de la Mauricie seront présentées.

De plus, des postes seront en élection lors de cette assemblée, dont ceux desservant les territoires Des Chenaux et Maskinongé, ainsi que deux postes « tous territoires confondus ». Avis aux intéressés!

Les documents en lien avec l'assemblée vous seront acheminés sous peu.

La confirmation de votre présence serait appréciée d'ici le 31 janvier prochain auprès de Mme Marilyn Grimard au 819 378-4033, poste 245, ou par courriel à mgrimard@upa.qc.ca.

En espérant que vous serez de ceux et celles qui se feront un devoir de participer à cette importante assemblée, veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, mes plus cordiales salutations.



Jean-Félix Morin-Nolet, président